Image not found or type unknown

Délait de traitement d'un dossier de séparation

Par **Neonet**, le **04/03/2016** à **10:07**

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter concernant le traitement d'un dossier de séparation auprès d'un avocat.
Je vous explique la situation.
Au courant de mois de mai dernier, je fais appel à un premier avocat avec qui cela ne se passe pas très bien.
Elle donnait l'impression de ne pas avoir envie de s'occuper de mon dossier. Ne me donnait aucunes informations sur l'avancée du dossier et soit disant certaines pièces étaient manquantes alors que nous avions vu tous les détails ensemble.
Finalement je m'en sépare pour me diriger vers une association d'avocats qui bénéficiait de bons retours.
Après quelques entretiens plutôt positifs et une finalisation du dossier début décembre, je me retrouve dans une situation où je ne sais toujours pas où en est mon dossier.
Les problèmes ont commencés par un premier paiement qui soit disant n'a pas été reçu alors que c'était une erreur de leur part, bilan un mois de perdu.
Je n'arrête pas de les contacter, par téléphone, par mail mais personne ne me donne d'informations ou ne veut m'en donner. J'ai même contacter le responsable et m'avait confirmé qu'il ferait le nécessaire. Mais là encore ça n'a rien donné.
Je me retrouve dans une situation que je ne maitrise pas. J'ai l'impression que mon dossier n'est pas la priorité et qu'ils l'ont juste acceptés pour se faire de l'argent. Du coup il laisse trainer et moi je n'en peux plus de ce comportement et ce manque de respect à mon égard.

Que puis-je faire ? y a-t-il un délai légal qu'ils doivent respecter pour gérer un dossier suite au premier versement ? est-ce normal de traiter les clients de la sorte ?

Merci par avance pour vos réponses.

Cordialement,
Stéphane NICOLAS

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés